

La question de vie ou de mort :



102

DES

ENFANTS!

DES

SOLDATS!

L'ŒUVRE

TOUS LES JEUDIS

LE N° 25 CENTIMES

10^e ANNÉE — N° 9

220, *Fg St-Honoré* (8^e)

Téléphone 580.55

27 Février 1913

PAR AN : 10 FRANCS

8 P 2884



Le Tailleur pour Dames
Édouard JOUBERT

376, rue Saint-Honoré
TÉLÉPHONE : LOUVRE 31-76

Grande Variété de Modèles pour la Ville,
pour la Chasse, pour l'Auto, depuis 125 frs

c'est un tailleur

Français

N.-B. — Ça ne l'empêche pas d'être un
excellent tailleur pour Dames.

Vient de paraître :

**C'étaient
Deux Petites Filles**

par

ANNIE DE PÈNE

Un volume : **3 fr. 50** Messein, Editeur



LA DÉPOPULATION

**DU Météque
prolifique**

par

GUSTAVE TÉRY

Aux vacances dernières, je me promenais en automobile avec un ami dans ce quartier juif d'Amsterdam que l'on appelle encore le « ghetto ». L'auto roulait très doucement, mais ce n'était pas pour nous permettre de mieux voir; c'était pour ne pas écraser les centaines d'enfants qui sautaillaient à travers la rue, presque sous les roues de la voiture, comme les éphémères sur la plage un soir d'été. Des bandes se formaient aux carrefours et nous escortaient en braillant. Je demandai :

— Qu'est-ce qu'ils disent ?

— Tu n'as pas besoin de savoir leur langue, me répondit mon ami, pour comprendre que leurs cris sont ironiques ou hostiles. Je ne sais s'ils ont flairé en toi un contempteur d'Israël ; mais si tu n'aimes pas beaucoup les Juifs, conviens qu'ils te le rendent, comme il leur sied, avec usure. Visiblement, ils te trouvent de trop sur leur territoire.

— Ces bons Juifs sont, en effet, chez eux : ce coin de terre leur appartient depuis cent seize ans, et l'on ne peut qu'approuver leur

— 301 —

8.P 2884

nationalisme. Il est seulement regrettable que, lorsqu'ils nous font l'honneur de venir coloniser la France, nous ne leur réservions pas toujours le même accueil...

— Nous aurions grand tort, répliqua mon ami, qui se plaît à me contredire, autant par taquinerie que par goût de la dispute. Ces colonisateurs, comme tu les appelles, sont peut-être beaucoup moins malfaits que tu ne l'imagines.

— Allons ! Développe ton paradoxe.

— Il ne s'agit point de paradoxe, mais d'un fait. Regarde grouiller ces mioches autour de nous : tu comprendras aussitôt que l'*inv*asion, comme vous dites à l'*Œuvre*, est chose toute naturelle ; oui, elle est nécessaire comme une loi de la nature. D'un côté de la frontière, voici un peuple qui ne fait plus assez d'enfants ; de l'autre côté, voilà un autre peuple qui en fait trop. Il est fatal que les enfants, qui sont ici en surnombre, aillent combler là les vides de la dépopulation. L'expérience classique des vases communicants suffit à expliquer ce phénomène social, qui émeut si fort votre bile.

— Soit, mais ce que nous déplorons, c'est précisément que les vases communiquent. Qui dit frontière dit barrière ; et tant que nous n'aurons pas opposé à l'afflux toujours grossissant des métèques une digue solide, les germes de corruption et de décadence se multiplieront chez nous. Il est grand temps que la France prenne contre les immigrants les mêmes précautions prophylactiques que les Etats-Unis et le Canada.

— Tu en tiens toujours pour ta loi contre les « indésirables » ?

— Plus que jamais, et je continue à croire

qu'on ne fera rien de pratique pour conjurer le péril, tant qu'on n'aura pas rendu plus sévères les exigences de la naturalisation...

— Prends garde à ce que tu dis ! Va te promener à Paris dans le quartier Saint-Gervais : tu y trouveras des rues comme celle-ci, où les gosses fourmillent. Si le niveau de la natalité ne fléchit pas davantage chez nous, es-tu bien sûr que ce n'est pas grâce à l'obligant concours de ces prolifiques israélites, dont la pullulation t'inquiète ? Les statistiques ne nous renseignent pas là-dessus, mais c'est de toute évidence. Franchement, ne trouves-tu pas qu'il est bien injuste de traiter en intrus ces braves métèques, qui prennent la peine de venir nous faire tant de petits ? Si nous avions seulement la reconnaissance du ventre — c'est le mot —, nous devrions bénir ces remplaçants bénévoles.

— Remplaçants est aussi le mot, car ils finiront par nous remplacer de toute manière, et n'est-ce pas là qu'est tout le péril ? Que m'importe qu'en France le nombre des habitants demeure sensiblement le même, si le nombre des Français y diminue tous les jours ?

— Erreur ! Dès la seconde génération, la plupart de ces métèques font des Français très convenables.

— Tu n'es pas difficile !

— Je suis seulement moins pessimiste que toi. Au fond, il ne s'agit que de mesurer le pouvoir d'assimilation de l'organisme français ; pour ma part, je le crois toujours considérable. Le corps national absorbe et fait siens tous les éléments étrangers introduits dans son économie. Au contraire, tu n'y vois qu'un organisme appauvri, usé, incapable de réaction et de défense...

— J'ai, en effet, l'impression qu'aujourd'hui ce n'est plus la France qui s'assimile l'étranger, mais que c'est l'étranger qui s'assimile la France.

— Dans tous les cas, il est impossible à un nationaliste clairvoyant de ne pas apercevoir les difficultés du problème. La France aux Français? Soit, mais où sont-ils, les Français? Nous ne pourrons fermer notre porte aux « indésirables », que le jour où nous serons parfaitement sûrs de ne plus avoir aucun besoin de leur renfort. Mais tant que nous ne ferons pas d'enfants, ne devrons-nous pas nous estimer très heureux de pouvoir adopter ainsi les enfants des autres?



J'enrageais de ne pouvoir répondre à ces objections, de manière à me satisfaire, et le souvenir de cette conversation me revient en lisant les extraits de lettres qui composent la présente brochure.

Quelques réflexions incidentes sur la dépopulation m'ont valu depuis quelques mois un grand nombre de commentaires et de confidences, qui suffiraient à prouver tout ensemble que ce pays a pleine conscience de son mal et qu'il en cherche passionnément le remède.

Ces lettres venues de tous les coins du pays et de toutes les classes de la société, forment par leur rapprochement une sorte d'enquête spontanée, dont les résultats sont d'autant plus intéressants qu'ils n'ont pas été sollicités. Elles nous découvrent la complexité du problème, et combien il serait naïf de prétendre le résoudre par un système de primes à la maternité.

Nos collaborateurs Adrien Bertrand et Jean Piot, qui ont bien voulu se charger de classer ces lettres et d'en citer l'essentiel, en évitant les répétitions fastidieuses, ont adopté un plan, qui, sans doute, ne nous donne pas toute l'étiologie du fléau, mais qui nous permet au moins de nous en faire une idée plus compréhensive. Au vrai, de même que l'enfant exprime et résume tous ses ascendants dans sa chair, la dépopulation est la résultante générale de toutes les causes d'affaiblissement, physique, moral, économique, dont souffre aujourd'hui notre race. M. de la Palice l'aurait trouvé tout seul, mais, si nombreux que soient ses membres, la grande commission extraparlementaire, qui fut récemment chargée de repeupler la France, n'a pas encore eu l'air de s'en apercevoir.

Le problème de la dépopulation n'est pas, en effet, une question que l'on peut détacher de l'ensemble des autres questions sociales, et l'on ne saurait avoir la prétention de la résoudre isolément et en soi, comme une question de géométrie ou de mécanique. L'œuvre de relèvement qu'il s'agit d'entreprendre est une œuvre de politique générale, longue, lente, patiente : elle consisterait à rechercher une à une, comme nous essayons de le faire ici, toutes les causes médiates du déclin national et à découvrir les moyens spécifiques de les atténuer ou de les détruire. Cela suppose, évidemment, à la tête de l'Etat, non seulement une intelligence attentive et prévoyante, mais une volonté tenace. Cela suppose — ici comme partout nous sommes conduits à la même conclusion — l'unité dans les desseins et la constance dans l'effort.

D'un mot : un chef.

GUSTAVE TÉRY.

Ce qu'en pensent nos lecteurs

I

LES CAUSES SOCIALES

Le manque d'initiative et la peur de l'imprévu.

La diminution de la natalité, en France, tient à l'égoïsme du riche et aussi à la crainte du pauvre, qui souvent ne sait pas comment il pourra élever son enfant.

M. JÉNOUVRIER, Sénat, 6 février.

Sous prétexte d'amélioration sociale, nous sommes devenus des égoïstes et des jouisseurs. Ne croyant plus à l'autre monde, nous recherchons ici le maximum de bien-être. Sa recherche nous a fait abandonner les qualités foncières de notre race : énergie, fougue, initiative. La *furia francese* est venue s'échouer sur le rond-de cuir. Nous ne voulons plus de soucis. Nous tournons anxieusement les yeux vers l'Etat, le suppliant de nous fournir le pain quotidien... Le souci de l'imprévu nous force à compter toutes nos dépenses : celles d'argent comme celles de force et d'activité. Sans confiance dans notre valeur personnelle, ou plutôt dans les bénéfices que nous en pourrions retirer, nous calculons ce que nous coûterait l'éducation d'un enfant — et nous nous abstensions. — H. G., Montpellier.

Le fonctionnarisme.

On devrait augmenter le traitement des fonction-

naires mal payés, mais diminuer leur nombre.

Pourquoi ont-ils choisi cette carrière?

Il auraient pu vivre heureux et manger à leur faim. Mais voilà : lorsqu'on est fils de paysan, on se droit déchu en restant à la terre. On préfère vivre à la ville dans des logements insalubres, se serrer le ventre toute la vie, n'avoir pas d'enfants, ou deux rejetons anémiques et scrofuleux. Z.

Le vrai et efficace remède pour repeupler, c'est que le gouvernement cesse de créer chaque jour des fonctionnaires nouveaux. Il faudrait même en réduire le nombre, en supprimer : que les écoles poussent les jeunes vers le commerce ou l'industrie, où les situations ne manquent pas. — M. CALABRIS, employé.

L'insuffisance des traitements.

Combien sont-ils, de pères de famille, qui gagnent 5 francs, 6 francs par jour? Comment, avec cela, pourraient-ils élever une famille?

M. JÉNOUVRIER, Sénat, 6 février.

Je suis comptable dans une grande chefferie du génie. Je connais la misère dorée.

J'ai sept enfants, âgés de 16, 13, 10, 8 (deux jumelles), 6 ans, et le dernier de sept mois. Tous sont bien portants et décentement vêtus grâce au courage de leur maman. Pour loger cette respectable nichée, j'ai un loyer de 500 francs, à trois kilomètres de mon bureau. J'ai vingt ans de service, 41 ans d'âge. Mes appointements de début — 120 fr. par mois — ont fini par atteindre le chiffre formidable de 180 francs : je suis sans fortune, marié à une femme sans fortune, mais courageuse et travailleuse. Elle fait des prodiges d'économie : elle n'a pas de bonne et je n'ai pas droit à une ordonnance. Vous dépeindre les privations que nous nous imposons est superflu. Nous sauvons la face... ,

Ah! si, comme les officiers d'administration, j'avais 291 francs par mois! — X.

Si on estime que les 130 à 140 francs que touche mensuellement un sous-officier, avec la perspective, après quinze ans de service, non d'une augmentation, mais de la misère, peuvent permettre à ce sous-officier d'avoir une nombreuse famille, l'on se trompe étrangement. — A. C., sous-officier.

La plupart des instituteurs sont peu chargés d'enfants. Avec quoi les élèveraient-ils? Jusqu'à 25 ans au moins, souvent jusqu'à 27 et 28 ans, ils ne gagnent que 1.200 francs. Il leur faut attendre 35, 40 ans, pour avoir 2.000 francs. Alors...

Ceux qui, par malheur, ont une nombreuse famille sont dans une situation misérable... A les voir, on n'a nulle envie de procréer et d'enfanter. — A., instituteur.

Je suis manipulateur des Postes. J'ai débuté à 850 francs, avec trois enfants. C'est la misère noire. Et plus d'un soir, après avoir parcouru 30 ou 35 kilomètres, je me suis couché avec un peu de soupe. — B. C., Montpellier.

L'indifférence de l'Etat à l'égard des fonctionnaires mariés et pères de famille.

1^o *Il leur réserve les postes les moins avantageux:*

Voyez comment le gouvernement favorise les familles nombreuses.

Mon fils a décroché au concours un emploi dans les Travaux publics des colonies. Il avait quatre enfants. On l'expédie sur la Côte occidentale d'Afrique avec 2.200 francs. Bon. Après trois ans, il a

un congé. Il repart de Paris, après son congé, y laissant sa femme qui y accouche d'un cinquième bébé. Arrivé à Dakar, un agent de l'Administration monte à bord et lui apprend alors seulement qu'il est changé de résidence. On l'envoie en Guinée, dans la brousse. De jeunes célibataires avaient de bons postes. Il attrape la fièvre jaune; on est obligé de le renvoyer en France, et *on le réforme...* avec un beau certificat. C'est tout!

Voilà un ménage avec 5 enfants en pleine misère à Paris. — L., géomètre.

Je suis fonctionnaire; ma femme aussi. Nous avons trois jeunes enfants, et nous aurions « continué » si nous avions pu obtenir un traitement correspondant à nos grades.

En vertu de règlements absurdes, ma femme, professeur agrégée, ne touche pas, du fait de son maintien dans un collège, son traitement d'agréée. Elle est escroquée légalement de 600 francs par an. Exactement ce qu'il faudrait pour élever deux enfants de plus. — X., professeur.

2^o *Il impose aux fonctionnaires mariés la séparation de corps :*

Employé des contributions indirectes, je suis marié depuis quatre ans à une institutrice d'Ille-et-Vilaine. J'ai vu nommer dans la localité où je me trouve des jeunes filles débutantes, n'ayant pas ses états de service; mais il m'a été impossible d'y faire nommer ma femme.

Mon cas n'est malheureusement pas unique. Moi, je suis commis des contributions à Vitre; ma femme est institutrice à Argentré; notre deuxième petite fille est en nourrice à Saint-Armel. — L**.

3^o *Il empêche même les mariages :*

Parlons de la garde républicaine.

Dans le civil, n'importe qui peut se marier. Nous,

on nous en empêche. Innombrables sont les demandes auxquelles il n'a pas été donné suite. On prétend « que cela dérangerait trop le service ».

Des jeunes gens en pleine activité restent ainsi jusqu'à trente ans célibataires forcés, puis toute leur vie.

Il y a 2.000 célibataires à la garde ! — UN GARDE RÉPUBLICAIN.

4^e *Et il n'admet pas les enfants « naturels » :*

Voici ce qui se passe dans toutes les administrations, comme dans celle des chemins de fer, où je suis :

Lorsqu'une femme mariée a un enfant, elle est payée solde entière pendant 21 jours : c'est parfait. Mais quand une jeune fille est dans le même cas, ce n'est plus du tout la même chose. On la fait appeler dès que l'on s'aperçoit de son état, et, poliment, on lui demande de démissionner. Au moment où elle a besoin d'être protégée, on la met sur le pavé. — UNE LECTRICE.

Dans un certain département français, que je ne désignerai pas, l'administration académique révoque de ses fonctions une institutrice de 19 ans qui s'était laissé prendre aux charmes d'un bellâtre de village... Ça lui apprendra à devenir fille mère !

Dans un autre département français un instituteur est invité à donner sa démission parce qu'il avait eu l'élémentaire probité de reconnaître l'enfant qu'il avait eu de sa maîtresse.

L'Administration a avoué ingénument que, s'il n'y avait pas eu reconnaissance de l'enfant, elle eût toujours ignoré la paternité de son subordonné.

Ces faits se passent de commentaires. — G***, voyageur de commerce.

P.-S. — J'ai quatre filles non mariées dans l'enseignement.

La facilité du divorce.

Comme tous les journaux, vous revenez sur la dépopulation de la France, et ses causes.

Avouez donc franchement que vous les connaissez, et leur donnez leur nom : le Divorce.

Avec l'instabilité du mariage moderne, il faut être insensé pour donner la vie à de petits êtres qui sont continuellement menacés de la dispersion de la famille.

Il ne s'élève pas d'oiseaux sans nid et d'enfants sans foyer. — *Un paysan angevin* : S. B.

Ne cherchons pas loin les causes du dépeuplement. Ce sont les lois qui régissent le divorce et la séparation, ou plutôt leur procédure. Une fois lancés dans ce maquis, les conjoints en ont pour 3 ou 4 ans avant de pouvoir avoir une progéniture : sinon l'adultère est établi, et tous les torts de votre côté.

Vos années de jeunesse s'écoulent. Après, on n'a plus le courage d'avoir des enfants ! — A***, 32, rue du Vieux-Versailles, Versailles.

Les ménages irréguliers.

En France, il est permis de vivre en faux ménage. Dans les autres pays, en Allemagne tout au moins, c'est défendu. Or, il est logique qu'un couple qui vit « collé », et qui, par conséquent, compte avec l'hypothèse d'une séparation, prenne soin d'empêcher des naissances, car les enfants seraient un embarras.

Si le collage était défendu, beaucoup de ces couples se marieraient et n'auraient plus le souci d'empêcher leurs enfants de naître.

Est-il importun, pour un Allemand vivant à Paris, de s'occuper d'une affaire française si intime ? — Ma passion pour votre pays, à qui les autres nations doivent tant, me donne le droit de vous adresser ces lignes. — WALTER GRIESBACH.

La prostitution.

« Indépendamment de celles dont la honte est exposée sur les registres des officiers municipaux, combien en est-il, qui..., pour avoir échappé à la vigilance de la police, n'en vivent pas dans un moindre dérèglement !

Quelle production ne donneraient pas toutes ces plantes, si elles avaient une culture convenable et telle que le Créateur leur a prescrite ? »

Des causes de la dépopulation.

Londres et Paris, 1767.

Le mal sera long à guérir.

Il vient de ce que la femme n'est plus respectée. La première chose pour la faire respecter serait d'épurer les trottoirs et de défendre cette honteuse prostitution, où toutes les filles de province viennent faire étalage de leur personne. Il y a assez de maisons closes pour éviter cette vente dégoûtante de luxure.

L'alcoolisme.

« ... Il est encore bien des choses qui dépeuplent les grandes villes. Telles sont la longueur des veilles, le trop grand usage des boissons fortes ... »

Des causes de la dépopulation.

Londres et Paris 1767.

Certes, partout il y a des ivrognes. Nulle part il n'y en a autant qu'en France. Nulle part ils ne s'affichent et ne trouvent autant de tolérance que chez nous. C'est l'alcool le plus grand coupable.

L'habitude du cabaret a donné aux Français... une déformation de l'esprit et de la conscience, qui est la cause profonde de la crise de dépopulation.

Chez nous, on a une soif de glorie et de vanité, qui naît de l'alcool, et qui est satisfaite par l'alcool verseur d'illusion... et l'on ne veut pas d'enfants parce « qu'ils coûtent chers ».

Dans toute la foule qui emplit les cabarets de

six heures à huit heures du soir, se lit le même sentiment de lassitude : voilà ce que l'absinthe et l'alcool ont fait en quarante ans de la France. C'est une race à bout, qui n'a plus le courage d'avoir des enfants, de se reproduire, et qui se suicide. — LAUGIER, Paris.

Le féminisme: « Des enfants, mais en échange du droit de vote ! »

Nous allons faire grève, oui, Monsieur !

Nous allons la faire .. Plus d'enfants !

Nous sommes tout un groupe de femmes, — et bien décidées — qui allons faire des réunions dans tous les quartiers de Paris, et dans toute la France. Nous ferons comprendre aux femmes qu'il ne faut plus d'enfants, qu'il faut la grève, puisque c'est par la grève qu'on arrive à quelque chose. Nous voulons des droits politiques, comme les hommes. Nous les aurons. — RAYMONDE HENNEQUIN.

Les salaires féminins insuffisants.

La dépopulation est due surtout à la très grande insuffisance du salaire des femmes : une statistique établie dernièrement prouve que le gain moyen d'une femme est de 2 fr. 50 par jour.

Que font donc les femmes ?

Leur coquetterie, encouragée par la société, demande des toilettes ; et puis il faut vivre ! Donc, elles se prostituent.

C'est surtout chez l'ouvrière et l'employée que cela s'observe. Ces femmes, bien entendu, prennent toutes les précautions possibles pour ne pas avoir d'enfants... Et puis, l'habitude du vice les rend impropre à faire des mères, et elles le savent bien.

Si les femmes étaient mieux rétribuées, si elles

pouvaient se suffire à elles-mêmes, un grand nombre d'entre elles se donneraient par amour. Beaucoup d'entre elles aussi attendraient le mari rêvé. Les hommes, voyant ce retour des femmes à la sagesse, se trouveraient bien forcés de se marier.
— GERMAINE GUITTON, *Sténo-dactylographe*.

Les femmes ronds-de-cuir.

Dites-moi si toutes les femmes employées dans les grands magasins, dans les administrations publiques, si toutes celles qui ont abordé des fonctions et des métiers qui, jusqu'à ce moment, étaient réservés à l'homme, si toutes ces femmes peuvent avoir beaucoup d'enfants ? Le féminisme ainsi compris est le grand ennemi de la naissance.

M. JÉNOUVRIER, Sénat, 6 février.

La femme délaisse son rôle, et ne songe plus qu'à être rond-de-cuir : elle se met ainsi en concurrence avec l'homme qu'elle condamne souvent à des salaires de famine ou au chômage.

Cette vie de bureaux atrophie ses facultés et ses sentiments maternels. Et lorsqu'on se marie, dans les bureaux, ce n'est pas pour avoir des enfants. — DELERME.

Que pensez-vous de l'emploi des femmes dans les administrations ? Ne serait-ce pas une des causes de la dépopulation ?... — UN DE VOS LECTEURS FIDÈLES.

II

LES CAUSES ÉCONOMIQUES

La vie chère.

« Pour le budget du ménage, l'enfant c'est la ruine. »

Affiche citée par M. PAUL STRAUSS, Sénat 6 février.

Si le père ne gagne que 5 ou 6 fr. par jour, malgré ses grandes qualités de travailleur, malgré tout son mérite, je dis qu'un ménage de huit personnes ne peut se soutenir avec une si faible somme.

M. RANSON, Sénat, 31 janvier.

Je suis marié depuis deux ans ; d'accord avec ma femme nous faisons tous nos efforts pour ne pas avoir d'enfants. Nous sommes nombreux dans ce cas-là. Sans fortune, avoir des enfants est un malheur.

Nous joignons à peine les deux bouts. Nos enfants seraient comme nous. Les laisser où ils sont est plus humain.

— Nos gouvernantes n'ont rien fait pour les familles nombreuses. M. Fallières a-t-il beaucoup d'enfants ? — UN LYONNAIS.

Soyez donc l'interprète des petits employés de la Ville et de l'Etat. Nous ne demandons pas mieux que d'avoir plusieurs enfants. Mais la vie est si chère ! Avec des enfants et cinq francs par jour nous ne pouvons faire qu'un repas. — UN EMPLOYÉ DU MÉTRO.

Il y a vingt ans, le salaire moyen à Paris des bêtes de somme dont je suis était de 5 francs, soit 1.800 francs par an environ. Actuellement, il ne dépasse guère 2.200 francs. Depuis vingt ans les

loyers ont presque doublé. La vie a renchéri de 40 à 50 %.

Le même exposé s'applique, dans les mêmes proportions, à nos camarades de misère des campagnes.

La reproduction, c'est la ceinture au dernier cran. — TRAÎNE-MISÈRE, *Paris*.

Il est tout naturel que les collègues plus jeunes que moi ne suivent pas mon exemple et n'aient pas d'enfants. Quand, dans la discussion, je cherche à leur faire comprendre que le but de la vie est la création d'une famille, ils me montrent mes souliers sans semelles et ma redingote râpée. Et c'est tout ce qu'ils voient. Oh ! s'ils voyaient le reste : les repas problématiques à la fin du mois, et bien d'autres choses encore, qui, malgré mon calme et ma résignation, me révoltent quand même. — UN EMPLOYÉ DE LA BANQUE DE FRANCE.

La vie devient un tel étranglement qu'il n'est plus permis de faire des enfants sous peine d'être une brute ou un fou. — P***

J'emprunte cette parole de La Bruyère, pour vous écrire sur la dépopulation : « Que me servirait que ma patrie fût puissante et formidable, si, triste et inquiet, j'y vivais dans l'oppression ou dans l'indigence ? »

Toutes les primes ne feront que peu de chose, et le relèvement des salaires aussi.

Donner des vivres à bon marché à la masse, voilà le remède.

Le protectionnisme est devenu non seulement un leurre, mais un crime.

Plus d'octrois !

Plus de douanes ! — P. LANGLEZ.

En particulier, le prix des loyers, et le mauvais vouloir des propriétaires.

A Paris, à l'heure actuelle, les pères de famille ne trouvent pas à se loger.

M. FLAISIÈRES, Sénat, 6 février.

Les propriétaires et surtout leurs concierges ne veulent plus d'enfants.

M. JÉNOUVRIER, Sénat, 6 février.

Des enfants à la Patrie ? Mais on crève de misère. C'est honteux ; on ne sait plus comment vivre ni se loger.

L'appartement que j'occupe depuis 15 ans me coûte aujourd'hui 700 francs. Je le payais auparavant 480 francs. C'est terrible.

Et des enfants, on n'en veut dans aucune maison. — MAURICE CURVAL, *commis-voyageur*.

Les propriétaires refusent de louer aux ménages ayant des enfants.

Une de mes filles, qui habite Paris, était désespérée, parce qu'après plusieurs journées consacrées à la recherche d'un petit logement, elle avait partout essuyé un refus. Faut-il donc les jeter à la Seine, ses enfants ?

Le remède me paraît très simple. Que l'on impose de 50 % les revenus des maisons dont les propriétaires refusent de louer aux ménages possédant des enfants. — CH. FOLLIOT, Verdun.

Quand vous venez louer, les proprios ont soin de vous faire demander par leur pipelettes : « Avez-vous des enfants ? »

Ça m'est arrivé.

Si j'en ai ? — J'en ai six.

Alors, on ne vous prend pas !

L. L., *facteur*.

Que pensez-vous de ces petits billets que des

propriétaires font afficher dans les bureaux de poste, afin d'avoir des concierges.

« On demande des concierges sans enfants. Logement : 2 pièces. Emoluments : 400 francs. »

A la poste on ne gagne pas sa vie; nous avons besoin d'être concierges pour vivre. Mais pour cela, il ne faut pas de miosches. Que l'on s'étonne après cela qu'il y ait chez nous tant de ménages stériles! Ceux qui ne le sont pas s'efforcent de l'être. — A. C. facteur.

Les impôts excessifs.

La terre, notre réserve d'hommes, est surchargée d'impôts, et la propriété immobilière paye quatre ou cinq fois plus d'impôts que la propriété mobilière.

M. DE LAS-CASES, Sénat, 31 janvier.

J'ai à nourrir un vieillard et six enfants; mon loyer étant de 800 francs, dont il faut déduire 250, représentant le loyer de mon logement, je demandais que ma patente de boucher fût calculée sur 350 francs.

Mais le Conseil d'Etat a répondu « que je ne saurais me prévaloir de mes charges de famille pour demander la réduction de mes impositions... »

L'Etat est le plus grand ennemi des familles nombreuses. — G., boucher.

La suppression du droit d'aînesse et de la « liberté testamentaire ».

Ce n'est pas d'hier qu'on a voulu capitaliser, si je puis ainsi parler, sur la tête d'un seul, la fortune amassée par les aînés... Le paysan devenu riche a rétabli le droit d'aînesse.

M. JÉNOUVRIER, Sénat, 6 février.

La Révolution, par un décret du 7 mars 1793,

enleva aux pères de famille toute faculté de disposer de leurs biens. L'héritage en totalité devait être partagé également entre tous les descendants. C'était enlever aux familles de la petite propriété, remarque Le Play, une liberté des plus précieuses, celle qui depuis un temps immémorial leur permettait de se perpétuer.

... Cette loi de la Terreur a été conservée et transmise jusqu'à nous par le Code civil, palliée très faiblement par la très petite quotité laissée à la disposition du testateur. Sous le premier Empire, en outre, le droit d'aînesse, sous le nom de majorat, fut rétabli, en faveur de certaines familles qu'on supposait dévouées au nouveau régime. Grâce à cette institution, ces familles devaient pouvoir se consolider et se perpétuer, tandis que toutes les autres, soumises au partage forcé, devaient se ruiner et se disperser.

Suivant Le Play, le partage forcé « rend les mariages stériles, précisément dans les familles qui pourraient fournir les meilleurs rejetons. »

Particulièrement sur la stérilité des mariages, — question capitale à une époque où la France se dépeuple ou tout au moins reste stationnaire, — Le Play insiste. Cette dépopulation, il en rend particulièrement responsable notre régime des successions. Comme il le montre, la seule manière, en effet, de remédier aux inconvénients du partage forcé, c'est de restreindre le nombre des héritiers. Etant donné notre régime des successions, c'est un acte de prévoyance de la part du chef de famille que d'avoir peu d'enfants. Et spécialement pour la classe qui est précisément le réservoir naturel des nations, la classe des paysans.

« Ils fondent sur la stérilité du mariage la prospérité de leurs descendants, et c'est l'intérêt national qui se trouve sacrifié. Les paysans français ne peuvent garder le bien-être qu'en neutralisant leur force d'expansion, au détriment de la grandeur de l'Etat... »

Si la liberté testamentaire était rétablie, ajoutait Le Play, « on verrait renaitre les admirables coutumes qui créèrent autrefois la grandeur de notre nation, et qui font passer maintenant la supériorité à nos rivaux. »

LÉON DE MONTESQUIOU, (*Action Française*, 6 juin 1912.)

Ceci n'est pas d'hier que dans les classes aisées, on a voulu limiter le nombre des enfants.

M. JÉNOUVRIER, Sénat, 6 février.

L'argent n'aide pas à la natalité, au contraire : plus le ménage est riche, plus il veut conserver et amasser ; plus il est pauvre, moins il hésite à diminuer un infime héritage. De là provient que les ménages pauvres ont le plus d'enfants. — FABIEN.



III

CAUSES DIVERSES

1^e. L'Éducation de la jeune fille moderne.

Qu'on nous fasse des femmes. Nous n'avons pas de femmes !

Aujourd'hui on a des gamines que leurs mères mènent au bal au plus tard à onze ans. En guise de travail, on leur apprend à être coquetttes. Que font-elles ? Pas mal font la noce. Les autres ne sont pas des ménagères...

Au lieu de chiquettes, qu'on nous fasse des travailleuses vaillantes et simples, comme nos vieilles mères. Des femmes, et nous aurons des enfants ! CATHELIN, *maire de Cézy (Yonne).*

2^e. Les conseils des parents, désabusés par l'expérience.

Moi qui vous écris, j'ai sept enfants, six garçons et une fille. Ma compagne a allaité tous mes enfants. En peinant, aidé par elle, j'étais arrivé à réaliser quelques économies, et à posséder une petite maison que j'ai dû vendre quand est venue la maladie.

....Alors, j'ai habité la banlieue de Paris, bien que travaillant très tard à l'atelier, prenant sur mon repos les voyages fatigants quotidiens....

Et l'on nous dit : « Ayez des enfants ! » Allons... Je vous ai présenté, en passant, mes doléances, et j'ai été un des favorisés... Mais j'ai fait de ma compagne une esclave. Devrais-je conseiller à mes enfants d'en faire autant ? — L. T., *Villiers-sur-Marne.*

Ma femme et moi avons eu huit enfants ; nos cinq garçons ont fait leur service militaire. Nous en avons encore un à Toul.

Le dernier, classe 1905, n'a fait qu'une année de présence au corps, à cause de sa petite taille. A son retour, je reçois avis d'aller payer aux contributions la somme de 18 fr. 40, comme impôt militaire. J'ai réclamé. On m'a dit que c'était la loi.

Conclusion : je conseille à mes enfants de « produire » le moins possible ; avec tous nos impôts, directs et indirects, la famille coûte trop cher et n'est pas assez protégée. — H. A., *Saint-Mandé.*

Je me suis mariée à 18 ans, mon mari à 19 ; quand il est parti au régiment, j'avais trois enfants. Imaginez ce que j'ai souffert !

Je travaillais jour et nuit ; l'Assistance publique me donnait 21 francs par mois pour faire vivre mes enfants. Et il fallait payer le loyer, le pain, le lait et quelques sous à mon mari...

Maintenant, j'ai quatre filles : 18, 17, 15 et 12 ans.

Mais quand elles se marieront, elles ne feront pas comme moi. Elles n'auront pas d'enfants.

J'ai 60 ans. J'ai eu 4 enfants. J'étais ouvrier dans une usine de mécanique, où je gagnais 4 fr. 50 à 5 francs. A six personnes, on ne peut pas mettre de l'argent de côté, ni manger des poulets!

A 50 ans, j'ai été congédié, sous prétexte de limite d'âge.

Vous voyez ma situation.

Comment voulez-vous, après cela, que nous, les vieux, nous conseillions aux jeunes d'avoir des enfants! Au contraire, nous les initions aux théories malthusiennes.

Nous sommes légion en France qui, lorsque nous marions nos filles ou nos fils, leur indiquons la manière de ne pas avoir de gosses. Nous faisons semblant d'indiquer les lois de l'hygiène : et tout est dit et compris à demi-mot. — E. L., Saint-Brieuc.

3^e. La propagande néo-malthusienne.

Une femme éditeur faisait paraître et mettait en vente des opuscules dont voici les titres (j'en prends seulement quelques-uns) :

« Moyen d'éviter la grossesse » ;
« Préservation sexuelle » ;
« L'éducation sexuelle » ;
« Prophylaxia sexualis » et « Bréviaire de la femme enceinte ».

M. CHARLES RIOU, Sénat, 31 janvier.

Voici une lettre qu'ont reçue les différents libraires de Paris :

VENTE
PAR CORRESPONDANCE

LIBRAIRIE
ÉDITION

Chaville, juin 1912.

Messieurs,

.... Si la question vous intéresse, et sans autre

préambule, je vous propose comme première affaire entre nous, un livre sortant des presses de l'imprimerie Draeger, de Montrouge, qui obtient le plus grand succès à Paris, comme partout d'ailleurs :

« PRÉSÉRATION ET ÉDUCATION DES SEXES. »

« Les moyens les plus sûrs d'éviter les maladies sexuelles et la conception non voulue, expliqués et illustrés par Miss Suzie »

L'auteur y approfondit les questions de la plus haute importance pour la femme et l'homme ; il y étudie les problèmes les plus délicats, avec le souci de faire connaître la vérité sans restriction. La question de la limitation du nombre des enfants y est examinée à fond et retient inévitablement l'attention de tout le monde.

BIBLIOGRAPHIE

COMMENT SE PRÉSERVER DE LA GROSSESSE.

« Cette brochure, éditée par la Fédération des Groupes ouvriers Néo-Malthusiens, est intéressante à lire et utile à consulter par les compagnes des travailleurs et par ceux-ci eux-mêmes, pour que les uns et les autres sachent se mettre en garde contre les néfastes conséquences que provoquent dans les familles des prolétaires, la venue d'un trop grand nombre de petits être humains n'ayant demandé ni à naître ni à souffrir.

» La brochure, aussi suffisamment explicite que les similaires vendues jusqu'à ce jour de 0 fr. 75 à 1 fr. 25, est répandue dans le monde ouvrier au prix modique de trente centimes, franco ; par poste recommandée 0 fr. 45. »

(« Bulletin de la Fédération des Associations professionnelles des ministères et administrations de l'État », mai 1902.)

N. B. — Dans le numéro suivant, l'administration déclarait qu'on s'était trompé dans la mise en pages — et qu'il s'agissait d'une autre fédération...

Mais...

La vente trop facile de « Préservatifs »

M. BERNARD, rapporteur. — Il est indispensable que le législateur réglemente cette publicité abominable qui s'étale dans tous les journaux, qui prend même la forme de brochures dans les librairies.

M. BONY-CISTERNES. — Et même d'affiches.
Sénat, 30 janvier.

Cette réclame pharmaceutique circule à Paris :

A LIRE ATTENTIVEMENT

« FORMINOL. — Le **Forminol** est d'une limpidité parfaite, d'odeur très agréable; il n'a pas les inconvénients du Permanganate de potasse, qui tache le linge et détruit les instruments; du Sublimé corrosif, qui est un poison violent et qui offre de grands dangers.

» Le **Forminol** assainit, il détruit tous les microbes et les germes.

» Mettre une cuillerée à bouche de **Forminol** dans 2 litres d'eau tiède, et prendre une injection au lever et au coucher. *Ne pas prendre d'injection au **Forminol** après les rapprochements sexuels, afin de ne pas détruire, d'une façon absolue, les germes procréatifs.* »

Le Flacon avec notice, 2 fr. 50.

Les sages-femmes que l'on ne surveille point.

Les statistiques démontrent que, chaque année, plus de cinq cent mille enfants devraient naître qui sont assassinés dans le sein de leur mère à la suite de manœuvres abortives...

Il y a lieu d'organiser une surveillance effective des sages-femmes.

M. BESNARD, Sénat, 30 janvier.

Une jeune femme de mes amies se trouvant dans une situation intéressante est allée consulter une sage-femme dans le quartier Montparnasse. Voici les propos qui lui furent tenus par cette femme de l'art, après qu'elle l'eût examinée :

« Vous êtes enceinte de trois mois. [Tenez-vous à garder votre enfant, ou préférez-vous le faire passer? »

Et comme mon amie restait interdite, la sage-femme ajouta : « Un enfant coûte très cher à élever. Vous êtes trop jeune pour avoir un gros ventre. Quand je vois de malheureuses femmes enceintes dans la rue, je les plains... Venez donc me voir demain matin. Ce sera l'affaire de quelques jours. N'ayez pas peur: en ce moment, j'ai trois clientes qui se font avorter. »

Combien de femmes n'auraient jamais songé à se faire avorter, si on ne les y avait engagées!.. — J. LION.



IV

LA MORTALITÉ INFANTILE

La misère maternelle.

Pourquoi dire que les femmes pauvres ne savent pas soigner leurs enfants? C'est injuste. Chaque femme vraiment mère fait l'impossible pour soigner ses gosses.

Pourquoi alors les enfants pauvres meurent-ils plus que les riches? Parce qu'ils sont conçus dans la misère.

Les femmes sont obligées de travailler pour gagner le strict nécessaire. J'ai eu cinq enfants; j'en ai perdu trois. J'attribue leur mort aux fatigues et privations éprouvées pendant ma grossesse.

— A...

Le manque de soins forcé.

Je suis partisan de tous les efforts qui sont tentés pour contribuer à l'enseignement des mères et au développement des notions d'hygiène infantile parmi les femmes du peuple.

M. PAUL STRAUSS, Sénat, 6 février.

Ce n'est pas le savoir, ni le vouloir qui nous manquent pour éléver nos enfants : c'est toujours la terrible question financière qui se pose.

Je n'ai que 3 enfants. Mon mari gagne 125 francs par mois : 17 sous par jour pour chacun. Il faut donc que je travaille, que je néglige mon intérieur. L'hygiène en souffre. Ma surveillance sur les enfants est amoindrie ; ils restent dehors par un temps froid, par un orage... C'est la bronchite. On hésite à faire venir le médecin... Et voilà comment, sur 100 cas, 80 meurent qui, s'ils étaient riches, auraient vécu.

Les remplaçantes.

J'ai près de vingt ans de service dans le plus grand établissement de crédit du monde. J'ai eu 4 enfants. Je n'en ai plus qu'un : 3 trois sont morts en nourrice. Il fallait que ma femme travaille : je gagnais si peu ! Enfin, pour le dernier je n'ai pas voulu avoir affaire à une remplaçante (voilà, monsieur, une des vraies causes de la mortalité des enfants) et nous avons élevé notre petit, mais au prix de quelques privations !... — UN EMPLOYÉ DE BANQUE.

L'Incurie de l'Assistance publique.

« Vous payerez en vices, vous payerez en gendarmes, vous payerez en police, vous payerez en prison, vous payerez en bagne, en dépopulation et en crimes, sept fois plus que ce que vous ne voudrez pas payer en tutelle et en providence ».

LAMARTINE, cité par M. P. STRAUSS, Sénat, 6 février.

Je ne suis pas mariée. Mais j'ai un enfant de

onze mois. Je suis naturellement seule à l'élever et travaille seize heures par jour.

J'ai fait une demande à l'Assistance, et voici textuellement ce qu'on m'a dit :

« C'est un très beau bébé. Il est très propre. Il est superbe... » Et l'on n'a pas jugé bon de me donner quoi que ce soit.

Il est donc avantageux d'avoir un enfant malade, qu'il a lui faire attraper « la crève ». — E. G.

Sur mon carré habite une famille : père, mère, cinq enfants. Le père est malade.

Je leur conseille de s'adresser à l'Assistance publique.

Un employé du bureau des enfants passe trois jours après : « Mais vous êtes très bien logé. Vous avez de l'air ; c'est propre. Vos enfants vont bien. Pourquoi m'avoir dérangé ? »

La pauvre maman n'a pas eu le temps de répondre que l'employé est au bas de l'escalier.

Quelques jours après on lui a remis 6 francs en lui disant : « N'y revenez pas. »

Croyez-vous que c'est encourageant à faire des enfants ? — LAFAILLE.



V

QUELQUES SOLUTIONS PROPOSÉES.

Beaucoup de nos correspondants constatent l'état actuel des choses, le déplorent, mais n'osent en proposer aucune solution, ou n'en offrent que de fantaisistes. Un choix s'imposait. Voici ce qu'il nous a semblé intéressant de retenir :

L'avancement des fonctionnaires.

Le fonctionnaire nous coûte assez cher. Pourtant

si le nombre des ses rejetons active son avancement, si ce nombre augmente ses revenus présents et surtout sa retraite, il grossira : par égoïsme.

Ce n'est pas tout, — car enfin nous ne sommes pas tous encore fonctionnaires ! Il faudra inciter les employeurs à employer des pères ou mères de familles nombreuses. Les impôts directs seraient diminués en raison du nombre d'enfants que l'on ferait vivre. — X., industriel.

La cote de famille et non la cote d'amour.

Une loi de messidor déclarait que la famille de sept enfants avait droit à une bourse.

M. DE LAS-CASES, Sénat, 31 janvier.

Nous, fonctionnaires, nous demandons :

Une cote de famille pour l'avancement ;

Les résidences de villes que l'on donne aux célibataires, et qui nous permettraient d'avoir nos enfants externes dans les lycées et collèges, au lieu de les abandonner aux écoles de petites communes ;

Le droit aux bourses, que l'on donne constamment à des gens qui n'ont qu'un enfant ou deux, mais sont électeurs influents dans la mare stagnante. — Léonce FAIRGEAS, percepteur à Les Montils, président de la ligue des fonctionnaires pères de familles nombreuses.

La R. P. ou retraite proportionnelle au nombre d'enfants.

Donner la retraite à 60 ans aux fonctionnaires ayant un ou deux enfants ; à 55 ans à ceux qui ont trois enfants ; à 50 ans à ceux qui en ont 5, 6, 7, etc... — SIRE.

Le droit de vote aux femmes !

Vous avez parfaitement raison de vouloir régler la grave question de la dépopulation par l'octroi du droit de vote aux femmes.

Si les femmes voulaient, la natalité augmenterait rapidement. Mais voilà : les femmes ne veulent pas.

Donnez-nous nos droits, et vous aurez des enfants. — M. LACHERET-PASCAL.

Des droits et une éducation pour la femme.

Aïn-el-Asker, 12/2/13.

Monsieur,

Je ne suis qu'une simple femme et n'ai guère quitté le bled. Mais je suis mère de famille, et la question de la dépopulation m'intéresse. Pardonnez à mon outrecuidance : il me semble que la commission sénatoriale n'a pas découvert la véritable racine du mal.

Les femmes ont envers la société un très lourd devoir, qui est celui de la procréation. A ce devoir ne correspond aucun droit... L'esclavage de la femme mariée s'accroît en raison directe du nombre de ses maternités. Pour être libres, restez stériles !...

Le vrai remède à la dépopulation, le voici : donner aux femmes, en même temps que des droits, le sentiment de leur vrai devoir. Enseigner aux filles dès l'enfance qu'elles doivent des enfants à la patrie comme on enseigne aux garçons qu'ils doivent le service militaire. Leur donner dès l'école l'habitude et le goût des tout petits. Et puis, pour que cet enseignement, cet encouragement à la maternité ne soit pas une amère dérision, leur donner les mêmes droits qu'aux hommes : droit de vote à toutes les mères; aide morale et pécuniaire importante aux filles-mères : égalité des droits dans le mariage.

Il me semble que le droit de vote devrait être réservé aux femmes qui auraient satisfait au devoir de procréation...

... Je suis peinée de voir les droits des mères si méconnus, et cela, justement, parce qu'elles ont trop de besogne pour songer à les faire valoir. Vous, monsieur, plaidez donc leur cause, qui est aussi celle de la repopulation. — UNE MÈRE.

Une échelle de salaires.

Si au lieu d'une solde unique par grade ou nature d'emploi, on établissait une échelle de salaires applicable :

- 1^o aux célibataires;
- 2^o aux mariés sans enfants, s'augmentant d'un supplément déterminé par enfant mineur, personne ne songerait à récriminer contre un tarif d'une telle équité. — A. LOCQUIN, *Bordeaux*.

Impôts et Primes.

PROJET :

1^o Impôt sur les célibataires :

Hommes	{	De 23 à 30 ans, impôt annuel de 10 fr.	—	20 —
		— 31 à 35 — —		
Femmes	{	— 36 à 50 — —	5 —	50 —
		De 23 à 30 — —		

2^o Impôt sur les ménages sans enfants :

Sans aucun enfant : impôt annuel de 50 fr.		
Avec 1 — — —	20 —	
— 2 — — —	40 —	

3^o Primes aux ménages ayant plus de 3 enfants.

— R. EMAHL.

Le « Droit des Familles » comme le « Droit des Pauvres ».

Une majoration du pourcentage sur les achats effectués à l'Hôtel des Ventes trouverait très bien sa place pour la création de secours aux familles nombreuses.

Cela pourrait s'étendre au jeu. — PREMERET, *rue du Cardinal-Lemoine*.

Multipliez les agences matrimoniales.

Je vais vous faire sourire, monsieur...

J'ai un tout petit peu aidé à la repopulation, en prêtant mon concours à 23 mariages. Et ces jeunes ménages ont actuellement de 2 à 3 enfants...

Que de jeunes gens ou de familles sans relations sont heureux de trouver une intermédiaire honnable!.. Celle-ci utilise ses relations, sème le bonheur et sert sa patrie... — L. C.

Il faudrait trouver le moyen d'augmenter les relations des célibataires, par des agences. — ALEXANDRE BLEUZE, *Paris*.

Des Maisons ouvrières sur la « zone ».

La Ville et l'Etat disposent aux fortifications de 35 kilomètres, dits « zone militaire ».

La Ville ne pourrait-elle faire édifier sur ces terrains des pavillons ouvriers à deux étages, d'un type uniforme ?

La construction de maisons ouvrières favoriserait la vie de famille et sauvegarderait l'épouse et les enfants. — A. JOURDAIN.

Ce que devrait faire l'A. P.

Depuis quelques années, le nombre des infanticides a augmenté considérablement. Pourquoi ne pas dire aux filles-mères : « Ma fille, vous avez faute. Ce n'est pas bien, mais il ne faut pas pour cela agir comme avec une nichée de petits chats. Si le produit de votre « accident » vous gène, ne le détruisez pas ; donnez-le nous : nous allons l'élever. Et si dans quelque temps, vos sentiments de mère se réveillent, venez nous trouver, nous vous rendrons votre enfant. »

On pourra trouver quelques dizaines de mille enfants de plus par an, en permettant de reprendre un enfant mis à l'Assistance. — M. CALVEZ, *mécanicien, Brest*.

Le « Tour ».

Nous avons rétabli, par la loi de 1904, le véritable tour sans les inconvenients du mécanisme ancien; nous avons rétabli, disje, l'abandon secret, lorsqu'il est motivé par des nécessités inévitables.

M. PAUL STRAUSS. Sénat, 6 février.

Un remède contre la dépopulation? — C'est bien simple : *rétablissez le « tour ».*

Qu'il y en ait dans toutes les villes de France : recherches interdites, secret absolu. — ET. M. P.

Trois Remèdes.

Je vois trois remèdes :

1^o Enrayer la vente des protecteurs que l'on voit exposés dans toutes les pharmacies, herboristeries, etc. L'exposition en favorise la vente et l'emploi.

2^o Il ne faut pas beaucoup espérer faire se repeupler les villes : la vie y est trop chère. C'est sur la campagne qu'il faut compter. C'est là du reste que les primes peuvent avoir de l'effet; car sept ou huit enfants sont souvent élevés à la campagne avec 5 à 600 francs par an. Voyez donc ce que ferait une prime de 500 francs pour le troisième enfant.

3^o Surveiller les maternités et les hôpitaux de Paris. — DESPREZ.

Une heureuse idée.

23 février 1913.

Monsieur,

Vous avez sans doute lu dans le *Journal* du 20 le bel article de M. Victor Margueritte : *Le Service familial*. Laissez-moi vous en rappeler les passages principaux :

La puériculture! dit M. Margueritte. Toute une lumineuse méthode, conquise sur la nuit de l'hypocrisie et de l'ignorance! Tout un art et toute une science...

La puériculture! c'est-à-dire non point le moyen, évidemment, de multiplier les enfants; mais, un moyen simple, quotidien, pratique, de rendre, par une hygiène élémentaire, plus beaux et plus forts les enfants qui naîtront, un moyen enfin de sauver, de la maladie et de la mort, presque tous ceux qui naîtront! La puériculture, bien comprise de tous, bien appliquée par tous, seule peut rendre à la France les corps d'armée qui lui manquent pour ses batailles, — aussi bien et surtout pour celles qui se livrent quotidiennement sur tous les champs de la paix que pour celles dont la menace sanglante n'est pas écartée encore de l'horizon humain!

C'est pourquoi il convient de saluer et d'encourager les tentatives qui essayent de vulgariser chez nous cet art et cette science, dont l'usage est à la portée de chacun.

Grande, saine mission! A côté de l'armée des jeunes hommes, rendant au pays le service militaire, pourquoi l'armée des jeunes si les ne se mobiliseraient pas, afin d'accomplir un service familial?

N'y a-t-il pas là de quoi tenter des activités à qui patinage, flirts, conférences et thés n'apparaissent pas l'idéal suprême, et par ces temps où il n'est question que de réveil d'énergie, en voyez-vous, pour la jeune Française, un meilleur emploi?

Comme c'est vrai, monsieur! On nous dit sans cesse que les jeunes gens d'aujourd'hui ont retrouvé le goût de l'action. Nous aussi, comme nos frères, nous voulons servir notre pays et nous rendre utiles.

Que penseriez-vous, monsieur, de la fondation d'une *Oeuvre des tutrices maternelles*? C'est une idée à moi. Je ne sais ce qu'elle vaut. Mais elle ne me semble pas si mauvaise!

Vous savez mieux que moi combien de pauvres filles abandonnent, — quand elles ne les étouffent pas, — leurs enfants; combien d'autres, pour élever les leurs, se tuent de travail, plutôt que de les confier à l'Assistance : l'Assistance les leur prendrait pour toujours, et leur cœur de mère se refuse à ce sacrifice. Pourquoi ne pas les aider dans leur

peine? Voici donc ce que je propose : que les jeunes filles à qui leur fortune le permet se fassent les « tutrices maternelles » de ces malheureux enfants. Oh! il ne s'agit point de subvenir à leurs besoins, de faire les frais de leur éducation : non mais seulement de les suivre, de les surveiller, et, dans les moments difficiles, d'assurer à la mère les secours nécessaires. Pourrait-il y avoir argent et temps mieux employés?

L'Œuvre ne veut-elle point faire sienne cette idée, et tenter de la réaliser? Ne pourrait-elle point grouper les bonnes volontés, mettre en relation les mères malheureuses et les jeunes filles qui s'offriraient pour cette tâche? Faites cela, monsieur. D'un mot dit à son heure, d'une ligne écrite à propos, ne pensez-vous pas que peuvent sortir de grandes choses?

Recevez, Monsieur, etc.

UNE JEUNE FILLE.



Si quelques lectrices de l'Œuvre veulent bien nous aider à réaliser cette idée charmante...

Nos brochures à 0 fr. 25

POUR LA DÉFENSE NATIONALE

— **Nos officiers volent... les Juifs aussi : les scandales de l'aviation militaire.**

— **Comment on empoisonne nos soldats : la tuberculose à la caserne ; la viande du soldat.**

— **Notre enquête : si la guerre éclate, sommes-nous prêts? Notre armée est-elle « bulgare » ou « turque », par un Colonel.**

— **Si nous avions la guerre : France et Turquie, par Urbain Gohier. Comment Verdun peut être pris en douze heures.**

SUR L'INVASION

— **La médecine et la mode rastaquouères : la ceinture du docteur Mac Laughlin. « La rue de la Paix » au théâtre, par Urbain Gohier et Gustave Téry.**

— **La politique française et le théâtre juif : « l'Assaut », apothéose du voleur, par Gustave Téry et Urbain Gohier.**

— **Juif partout! Monaco. — Maurice Donnay et les Juifs. — L'académie et les Juifs, par Gustave Téry et Urbain Gohier.**

— **Comment les Juifs nous tuent, par Urbain Gohier.**

— **Les complices de l'Allemagne. Les étudiants et les métèques, par Urbain Gohier.**

— **L'invasion allemande : les fourgons de l'étranger, par Urbain Gohier.**

— **Made in Germany : comment les Allemands pourront empoisonner Paris, par Urbain Gohier.**

— **Frapper ou périr, par Urbain Gohier.**

ARBITRAIRE ET FAVORITISME

— **Le Bottin du favoritisme (4 fascicules pour 0 fr. 75).**

— **Simple recours au Conseil d'Etat, par Gustave Téry.**

— **Les instituteurs (eux aussi) en ont assez du régime abject.**

— **Résistez! par Urbain Gohier. Le piston, par Gustave Téry.**

SUR LA MORALE LAIQUE

- **La grande question**, par Gustave Téry.
- **S'ils sont bandits, à qui la faute?** Confession d'un apache.
- **Comment on devient bandit** : *les gamins sanglants* (lettres d'un apache à Gustave Téry).
- **C'est l'anarchie d'en haut qui fait l'anarchie d'en bas** : *Lépine et Bonnot. Les responsabilités*, par Urbain Gohier et Gustave Téry.

MŒURS POLITIQUES

- **Les petits secrets maçonniques**, par Gustave Téry.
- **Les gabegie de l'Elysée**, par Gustave Téry.
- **Les gabegie de l'Hôtel-de-Ville**, par Urbain Gohier.
- **La légende d'Adipeux-Roi**, par Géo de La Fouchardière.

QUESTIONS ÉCONOMIQUES

- **La crise sardinière**, par André Doris.

- **Contre Rousseau**, par Urbain Gohier; **Pour Rousseau**, par Gustave Téry.

*De Dion
Bouton*

AUTANT LA 4 CYL.
l'emporte sur la Mono.

AUTANT LA 8 CYL.
l'emporte sur
toutes les 4 et 6 cyl.

POUR
le SILENCE
ET LA
SOUPLESSE
de REPRISES

Sélection d'Hôtels particuliers et Terrains à vendre à Paris

Pour permis de visiter et renseignements complémentaires
du Service Immobilier : écrire à M. LEROI, à L'ŒUVRE

Place des Etats-Unis. — Superbe immeuble moderne, appartements loués 20.000 fr. À vendre dans d'excellentes conditions.

Rue de l'Université. — Terrain d'angle surface 500 mètres, façade 45 mètres. — (N. 504.) Prix le mètre. 650 fr.

Quai d'Orsay. — Beau terrain d'angle surface 700 mètres, façade 80 mètres. — (N. 503.) Prix le mètre. 1.000 fr.

Maisons-Laffitte. — Charmante villa sur belle voie comprenant : salon, salle à manger, 4 chambres de maîtres, 4 chambres de domestiques, bains, écuries, remises deux autos, jardin 3.200 mètres, eau, gaz, eau chaude, électrique, téléphone.
A louer à l'année 3.500 fr.
A vendre 45.000 fr.

Ligne de l'Est. — **Lagny** à 7 kil. gare, propriété près la Marne se composant de : salon, salle à manger, 5 chambres de maîtres, 2 chambres de domestiques. Ecuries, remises, parc boisé de 2 hectares, eau, belle vue.
A vendre 50.000 fr.

Pontoise. — Jolie propriété sur les bords de l'Oise avec vue splendide, comprenant : 2 salons, salle à manger, billard, 5 chambres de maîtres, 4 chambres de domestiques, salle de bains. Ecuries, remises, parc 1 hectare, eau, gaz, calorifère. A vendre 65.000 fr.

Auteuil. — **Petit hôtel** avec jardin, très clair et coquet comprenant 2 salons, 4 chambres, lingerie, confort. — (N. 52.) Prix 65.000 fr.

Porte-Maillot (près la). — Petit hôtel avec jardin comprenant : salon, salle à manger, 4 chambres de maîtres, 2 cabinets de toilette, bains, grand atelier d'artiste, calorifère. — (N. 524.) Prix 100.000 fr.

Porte-Maillot (près la). — Intéressant petit hôtel, 2 salons, salle à manger, 5 chambres de maîtres, salle de bains, cabinets de toilette, petit jardin. — (N. 526.) Prix 140.000 fr.

Trocadéro (sur les jardins du). — Très bon hôtel bien construit, parfait état. 2 salons, salle à manger, vestiaire, etc., 5 chambres de maîtres, 3 chambres de domestiques. Remise à autos, calorifère, cuisine, office, etc. — (N. 506.) Prix 225.000 fr.

Champs-Elysées. — Immeuble rapportant 16.000 fr., locations bourgeois. — (N. 507.) Prix 230.000 fr.

Quartier de La Muette (près de la porte du Bois de Boulogne). — Élégant hôtel avec jardin, tout nouvellement restauré. Beaux salons dont un de 12 mètres sur 6, hauteur 5 mètres. Bel atelier, 3 chambres de maîtres, salle de bains, etc., 2 chambres de domestiques. — (N. 507.) Prix 260.000 fr.

Boulevard Saint-Michel. — Maison de rapport. Revenu brut. 19.000 fr.
A vendre 270.000 fr.

Boulevard Haussmann (près). — Très joli petit hôtel avec atelier d'artiste côté du soleil. — (N. 528.) Prix 300.000 fr.

Porte Dauphine (près de la). — Beau terrain surface 700 mètres, façade 21 mètres. — (N. 512.) A vendre 350.000 fr.

Place Courcelles (près la). — Intéressant hôtel renfermant de belles boiseries, belle réception, série, atelier d'artiste, calorifère. — (N. 527.) Prix 350.000 fr.

R. de la Victoire. — Revenu 21.000 fr.
Prix 375.000 fr.

Parc du Champ de Mars, côté du soleil, avec jardin sur le parc. Hôtel particulier, réception au rez-de-chaussée, grand salon, salle à manger, 8 chambres de maîtres, office et cuisine au sous-sol, communs. — (N. 522.) Prix 400.000 fr.

Avenue Henri-Martin en plein midi, ravisant hôtel tout le confort moderne, 2 salons, salle à manger, office, 5 chambres de maîtres, 4 chambres de domestiques, remise à autos. — (N. 514.) Prix 430.000 fr.

Rue de Varennes. — Intéressant hôtel avec jardin et grande cour d'honneur, 3 salons, salle à manger, 5 chambres de maîtres, 5 chambres de domestiques, loge de concierge, etc. ; surface 1.000 mètres. — (N. 516.) Au prix du terrain 425.000 fr.

Avenue de Villiers au midi. Important hôtel construction de premier ordre, comprenant au rez-de-chaussée, loge de concierge, cabinet de travail, cuisines, écuries et remises; au 1^{er} étage, 2 salons, grande salle à manger et jardin d'hiver; au 2^{er} étage, 6 chambres de maîtres, 6 chambres domestiques. — (N. 517.) Prix 550.000 fr.

Près de la Porte Dauphine. — Très intéressant hôtel pour artiste ou collectionneur, vaste hall, salle d'exposition et d'atelier, 3 chambres de maîtres, salle à manger, office, cuisine, etc. Remise à autos. Décoration très spéciale, reproduction de mosaïques. — (N. 523.) Prix 650.000 fr.

Place des États-Unis (près de la). — Magnifique hôtel moderne, très belle réception, 7 chambres de maîtres, 7 chambres de domestiques. Ecuries, remises. — (N. 520.) Prix 1.200.000.

Trocadéro. — 2 immeubles de rapport à vendre ensemble ou séparément. Construction moderne, tout le confort, situation exceptionnelle. Revenu net 70.000 fr.
Prix 1.300.000 fr.

PETITE POSTE

Un franc la ligne. Payable par mandat-poste. Nos abonnés bénéficient d'un droit d'insertion gratuite de 10 lignes à 1 franc, ce qui leur rembourse l'abonnement d'un an.

Répondre à M. Leroy à l'Œuvre, qui transmet les lettres.

PROFESSEUR

Répétitions à domicile, examens et leçons latin, grec, français, philosophie par professeur ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure.

OBJETS D'ART

Paravent de Fouquet au Château de Vaux, reproduction en Savonnerie; banqueting et tabourets aux armes de France en Savonnerie, à vendre.

Collectionneur achète cher objets d'art anciens : meubles, tapisseries, tableaux, sculptures, miniatures, dessins, etc.

LIVRES

À vendre années 1910 et 1911 du journal *L'Economiste français* de Leroy-Beaulieu

AUTOMOBILES

On voudrait coupe-file.

Bayard-Clement 10 HP., 2 cylindres, marchant très bien. Peinture récente. Capote, pare-brise, trompe, de modèle 1906, affaire exceptionnelle 2000 fr.

Landaulet Renault 1908. 8-10 HP., bon état. Doublé drap bleu. Eclairage acétylène. 3.20. S'adresser tous les jours de 9 à 12 h. Concierge, 61, boulevard de Vaugirard.

ON DEMANDE

Auto 12 HP. RENAULT, carrosserie Torpedo, 5 places et 2 strapontins. Bon état. Modèle 1911 au plus. Prix à débattre. Ecrire à M. Bonteille, 8, avenue Trocadéro, Paris.

La PETITE POSTE se charge de faire parvenir les lettres d'un correspondant à l'autre pourvu que les réponses à réexpédier soient accompagnées d'une enveloppe affranchie.

Vous pouvez estimer que, chaque semaine, les insertions passent sous les yeux d'une élite de 50.000 lecteurs.

MES VINS :

Un abonné de l'Œuvre offre ses crus authentiques franco domicile (toute la France) contre remboursement.

Bourriche de campagne : 20 fr. — 2 Chablis supérieur 1906, 2 Chablis Clos 1906 ou 1911, 2 Pommard « Les Rugiens » 1908 ou Clos Saint-Jacques 1908. Bourriche de dîners : 35 fr. — 4 Chablis Première 1906, 2 Chablis Clos 1906 ou 1911, 2 Clos Saint-Jacques 1908, 2 Pommard « Les Rugiens » 1908, 2 Côte de Nuits 1908.

Ecrire à Laporte, Laroche (Yonne).

MINIMA, 5, rue de Châteaudun. Importation directe de diamants, perles, pierres fines. Vend au minimum tous bijoux de quelque importance et s'ils cessent de plaire, les rachète à 90 %. Téléph. 158-89.

A vendre. — Propriété contenance 3000 mètres, sise gare Laroche, deux heures de Paris, arrêts de tous les rapides. Maison d'habitation 9 pièces, Grands communs, Remise à auto. Eau en pression, Électricité, Chauffage central.

Poudre du Dr Lesieur. — Les mains ordinairement moites, sont vivement débarrassées de cet inconveniit. Plus d'irritation au pied, de feu, de cors douloureux, d'œils-de-perdrix, de durillons, d'écorchures. Vous porterez des chaussures vernies toute la journée, sans inconveniit. Les dessous de bras cessent de se brûler au mordant de la sueur. Diminue la transpiration, la neutralise. Aucune odeur. Il n'a pas été nécessaire de la parfumer.

Mode d'emploi. — Après bain ou lavage, verser largement de la poudre dans la paume de la main et l'étendre sur la région sujette à transpiration.

Se fabrique et se vend chez le Dr Lesieur, 5, rue Chateaubriand, Paris. — Prix : 2 fr.

Le Gérant : GARDANNE.

Imprimerie spéciale de l'Œuvre, 15, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris